

ASTRALPOOL – AQUATOP



Oxygène actif avec effet “choc”

- Rattrapage des eaux vertes
- Compatible avec tous les types de désinfectant

LIQUIDE	DURÉE	PETIT BASSIN & PISCINE HORS SOL	DOSAGE
	 Immédiat		5L / 20m ³

PROPRIÉTÉS

Aspect	Liquide
Couleur	Incolore
pH (concentré à 20°C)	5 – 6
Densité (20°C)	1 gr / cm ³

CARACTÉRISTIQUES

Produit combiné à base d'oxygène actif qui désinfecte votre piscine privée sans chlore tout en la gardant exempte d'algues et de turbidité. Compatible avec tous les types de piscines et de filtres. Sans chlore, ni métaux lourds.

DOSAGE ET MODE D'EMPLOI

Ajuster le pH entre 7,2 et 7,6 et effectuer un contre lavage du filtre. Si votre eau contient du fer ou du cuivre (par exemple, de l'eau de puits ou de forage), il est recommandé d'ajouter de l'anticalcaire Super avant l'apport du produit.

Lors du remplissage de la piscine, le produit peut être ajouté manuellement devant les buses de refoulement pour une meilleure répartition. La filtration doit être en marche.

- Dose initiale : 1 l. pour chaque 10 m³.
- Entretien hebdomadaire : 0,5 l. pour chaque 10 m³, environ pour maintenir un peroxyde d'hydrogène résiduel de 20 ppm.

DOSAGE AUTOMATIQUE

- Dose initiale : 1 l. pour 10 m³.
- Entretien hebdomadaire : maintenez un taux de peroxyde d'hydrogène résiduel de 20 ppm, qui peut être facilement mesuré à l'aide d'une bandelette d'analyse « peroxyde ». Ce contrôle doit être effectué au minimum 2 fois par semaine.

* ATTENTION : Maintenir les bidons en position verticale (bouchon de dégazage) et conserver au frais. Ne refermez les bidons qu'avec leur bouchon d'origine.

Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement. TP2.